



**Conseil de quartier « Romain Rolland »
Jeudi 21 mars 2024 à 19h30
Ecole Romain Rolland**

Compte-rendu

En présence de :

- **Monsieur Lionel BENHAROUS**, le Maire ;
- **Madame Moussou NIANG**, Maire-adjointe déléguée à la Jeunesse ;
- **Madame Lisa YAHIAOUI**, Conseillère municipale déléguée aux Politiques de prévention et de médiation ;
- **Monsieur Patrick CARROUER**, Conseiller municipal à l'action sociale et au logement social et référent du quartier Romain Rolland.

Partie 1 : Agir pour les jeunes aux Lilas : présentation de la politique municipale de jeunesse et de prévention

Pour cette première session des Conseils de quartiers en 2024, les élu(e)s ont souhaité aborder les politiques en direction de la jeunesse et de prévention, en dressant un panorama le plus exhaustif possible des actions menées.

M. le Maire rappelle que les politiques de jeunesse doivent être interrogées continuellement en raison de la spécificité de cette catégorie de la population. Une politique municipale de la jeunesse et de la prévention doit pouvoir être « agile » et s'adapter continuellement aux besoins des jeunes, dont les aspirations et les réalités fluctuent car ce sont des âges où un accompagnement est nécessaire tant les transitions sont nombreuses.

Comité consultatif lilasien pour la jeunesse

Cette année marquera l'installation du *Comité consultatif lilasien pour la jeunesse* qui permettra de recueillir la parole, les avis, les propositions des jeunes. Cependant, une politique de la jeunesse doit pouvoir se nourrir de toutes les réflexions, et c'est l'objectif des Conseils de quartier.

M. GOLDBERG présente le *Comité consultatif lilasien pour la jeunesse*, qui réunira un panel représentatif des jeunes des Lilas entre 15-25 ans. Il se réunira entre avril et mai et traitera plusieurs thématiques parmi lesquelles

- les discriminations ;
- la prévention ;
- le passage à l'âge adulte...

Mme NIANG présente l'ensemble des services municipaux et dispositifs d'accompagnement à destination de la jeunesse :

- le service jeunesse ;
- le Kiosque ;
- le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance ;

- les éducateurs spécialisés ;
- les directions des sports et des affaires culturelles.

Mme YAHIAOUI présente le volet « prévention » de la politique municipale.

Des lieux ressources

L'ensemble de ces lieux ressources ou dispositifs, proposent toute l'année des ateliers, des projets culturels et sportifs, visant à accompagner au plus près les jeunes des Lilas.

- **Le Gymnase Mahsa Amini :**

Parmi les projets importants de l'équipe municipale figure la réhabilitation du gymnase Liberté (qui prendra le nom, prochainement, de Mahsa AMINI). Cet espace, en plus d'accueillir les associations sportives de la ville, permettra la création d'un lieu dédié aux jeunes de 16 à 25 ans ainsi qu'une offre de propositions (réunions d'information collective, permanence de la Mission locale, la création d'un *FabLab* animé par l'association *la Fabrique des Lilas*). Ce lieu sera organisé autour :

- d'un espace dej' ;
- d'une salle de réunion ;
- d'une salle de convivialité ;
- d'une salle de co-working ;

Ce projet répond à un besoin fort de la jeunesse de pouvoir disposer d'espaces pour se réunir afin de mener des projets ou simplement de se retrouver.

- **La Mission locale de la Lyr :**

Une antenne de la *Mission locale intercommunale de la Lyr* est présente au Kiosque pour les jeunes de 16 à 25 ans, déscolarisés, sans emploi ou sans formation. Ils peuvent y trouver :

- 2 conseillères en insertion professionnelle, 4 jours par semaine : accompagnement global des jeunes sur l'accès à l'emploi, la formation, santé et logement ;
- 1 permanence par semaine : alternance puis emploi ;
- des ateliers : information collective sur l'alternance, session de recrutement...

Un accompagnement au plus près, sur le terrain, pour une meilleure prévention

Parce que la jeunesse est diverse, la ville a fait le choix de financer 3 postes d'éducateurs spécialisés, qui interviennent au plus près des lieux de vie des jeunes et focalisent leur action sur celles et ceux en situation de « décrochage ».

Contrairement aux nombreuses villes qui perçoivent des subventions liées aux « quartiers prioritaires », la ville des Lilas doit financer sur ses fonds propres ces agents.

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

Instance réunissant tous les acteurs de la sécurité et de la prévention (ville, police, justice, bailleurs sociaux, éducation nationale...), elle compte un groupe de « suivi des mineurs » abordant les situations des jeunes les plus en difficulté.

Une déclinaison intercommunale a vu le jour en 2022, permettant un rapprochement et l'émergence de projets communs entre les villes de Romainville, du Pré-Saint-Gervais et Bagnolet.

Partie 2 : Questions sur le quartier

Sujets abordés par les habitant.es :

- **Fermetures de classes aux Lilas** : Les habitants du quartier ont interrogé le Maire sur les annonces de fermetures de classes aux Lilas et en particulier à l'école Romain Rolland, et sur la possibilité d'accepter les demandes de dérogations de familles non-lilasiennes. Le Maire rappelle que les dérogations sont étudiées par une commission réunissant l'Inspecteur de l'Education nationale, les directions d'écoles, les psychologues scolaires, l'élú en charge de l'éducation et qu'elle décide souverainement. Par ailleurs, la Ville se tient aux côtés de la communauté éducative pour mener le combat contre les fermetures de classes envisagées aux Lilas. Enfin, un ajustement de la carte scolaire a été adopté par le Conseil municipal qui vise à éviter une partie de ces fermetures de classes tout en favorisant la mixité sociale au sein des écoles.
- **Relais petite enfance (RPE)** : Plusieurs habitants ont souhaité être informés de la situation du Relais petite enfance, fermé pendant plusieurs mois du fait d'un départ en retraite d'une agente et de l'absence d'une autre. Le Maire informe les habitants que depuis le lundi 26 février dernier, ce lieu, ressource pour les assistantes maternelles et les familles, a rouvert ses portes, suite au recrutement d'une agente supplémentaire. Il a été réinvesti immédiatement par les professionnelles de la petite enfance.
- **Démocratie locale et de proximité** : des habitants ont exprimé le souhait de voir reprendre les permanences de proximité. Ces permanences tenues par les élus référents de quartier ont été mises en suspens en centre-ville du fait d'une faible fréquentation. Elles demeurent cependant aux Sentés, à l'Avenir et aux Bruyères. Le Maire rappelle que Monsieur Carrouër est l'élú référent du quartier et se tient à leur disposition.
- **« Charte promoteurs »** : un habitant a interrogé le Maire sur l'avancée de l'élaboration d'une « charte promoteurs ». Le Maire informe les habitants que cette charte est en cours d'élaboration par les services municipaux, afin qu'elle puisse être parfaitement applicable à la réalité Lilasienne. Elle devra ensuite être soumise au vote du Conseil municipal.
- **Point de situation sur les travaux** :
 - Prolongement métro** : selon la RATP, les nouvelles stations de la ligne 11 devraient être ouvertes début juin ; suivront ensuite les aménagements du « pôle gare » de la nouvelle station aux Sentés ;
 - Boulevard de la Liberté** : l'aménagement du boulevard de la Liberté a débuté depuis quelques semaines, pour permettre une mise en sens unique de ce dernier, et accueillir une voie cyclable. Le Maire rappelle qu'une procédure de désamiantage des sous-sols est en cours et qu'elle ne présente aucun risque sanitaire pour les habitants.

Géothermie : Le Maire rappelle que les travaux liés aux raccordements des immeubles collectifs ont débuté pour permettre le fonctionnement de ce système de chauffage dès la saison de chauffe 2025. La construction de la centrale de géothermie va démarrer, le forage étant terminé.

Travaux de promoteurs privés : Le Maire informe les habitants que plusieurs travaux ont vu le jour dans le centre-ville, conduits par des promoteurs privés (66 rue de Paris ; 131 rue de Paris).

Les travaux de réseaux : Les réseaux et canalisations en sous-sol sont souvent vétustes, ce qui nécessite des interventions par les concessionnaires.

Le « plan vélo » : ils visent à rééquilibrer la place occupée par les différentes mobilités aux Lilas.

Travaux rue du coq Français : les habitants ont interrogé le Maire sur des travaux conduits par ENEDIS qui se prolongent très au-delà de ce qui était prévu. Le Maire convient que ces travaux provoquent des nuisances et impactent le cadre de vie des riverains et que leur prolongement est assez incompréhensible. Le seul moyen d'action véritable dont dispose la ville serait l'adoption d'un arrêté interruptif de travaux, qui ne ferait que prolonger les travaux. Des informations complémentaires seront adressées aux riverains ayant saisi les élus.

Rue Jean Poulmarch – stationnement véhicule et emplacement dédié aux vélos : le Maire rappelle que l'installation de nombreux stationnements pour les vélos répond à une volonté forte d'Ile-de-France Mobilité qui finance une large part des travaux ; elle correspond aussi à un besoin croissant des Lilasiens. Certaines places de stationnement automobile ont été supprimées, dans une logique de partage de l'espace public entre les différentes modalités de transport.

- **Circulation rue de Paris** : Le Maire rappelle que la circulation rue de Paris sera à terme décongestionnée, du fait de la réouverture du boulevard de la Liberté et la mise en sens unique de ces deux voies.
- **Bancs devant le parc Lucie Aubrac** : certains habitants sollicitaient le Maire et les élus en demandant l'installation de bancs devant le Parc Lucie Aubrac. Le Maire rappelle que ces bancs ont été enlevés, puisque générant des nuisances nocturnes fortes pour les riverains, dès le retour des beaux jours.
- **Parc à chien dans le parc Lucie Aubrac** : Le Maire n'y est pas favorable, la proximité avec les autres usagers du parc étant problématique. Mais la ville recherche l'emplacement idoine pour créer un « parc à chiens » après la fermeture de celui qui existait pour des raisons de sécurité.
- **Promenade de la Corniche des forts** : une habitante a signalé au Maire une passerelle qui semblerait présenter un danger, située sur la promenade de la Corniche de Forts. Ce projet de promenade suit son cours, la Région Ile-de-France prenant la charge de la réalisation de cette promenade.
- **Pots bétons rue Romain Rolland** : Le Maire a été interrogé sur des plots qui occuperaient une place de stationnement rue de Romainville. Cette demande a été transmise aux services municipaux pour clarifier l'utilité de ces pots. Il a été vérifié depuis qu'ils répondaient à une nécessité pour permettre la giration des camions des services municipaux ou de livraison des restos du Cœur qui se situent en face